

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES, ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES

ATI
Agence technique de l'information sur l'hospitalisation

Décision n° 2016-142 du 11 mai 2016 du directeur général de l'Agence technique de l'information sur l'hospitalisation portant délégation de signature

NOR : AFSX1630381S

Le directeur général de l'Agence technique de l'information sur l'hospitalisation,
Vu les articles R. 6113-33 et suivants du code de la santé publique, et notamment l'article R. 6113-45 ;
Vu l'arrêté du 17 juillet 2015 portant nomination du directeur général de l'Agence technique de l'information sur l'hospitalisation ;
Vu la délibération n° 9 du conseil d'administration de l'Agence technique de l'information sur l'hospitalisation en date du 26 novembre 2015 approuvant l'organigramme de l'agence ;
Vu la décision n° 2016-138 du 11 mai 2016 portant nomination de la secrétaire générale de l'Agence technique de l'information sur l'hospitalisation,

Décide :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme POIRSON-SCHMITT (Sandrine), secrétaire générale de l'Agence technique de l'information sur l'hospitalisation, à l'effet de signer au nom du directeur général de l'Agence technique de l'information sur l'hospitalisation, et dans la limite de ses attributions, les marchés de fournitures et services dont le montant n'excède pas 200 000 € (HT), les marchés de travaux dont le montant n'excède pas 350 000 € (HT), ainsi que tous les actes d'exécution des marchés inférieurs à 350 000 € (HT).

Article 2

La présente décision sera notifiée à Mme Sandrine POIRSON-SCHMITT et publiée au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 11 mai 2016.

*Le directeur général
de l'Agence technique de l'information
sur l'hospitalisation,*
H. HOLLA